

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

No1 Durcisseur

N° de produit

-

Numéro d'enregistrement (REACH)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

les surfaces en bois, à l'intérieur

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiées sont donnés dans la section 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom d'entreprise et adresse

WOCA Denmark A/S

Tværvej 6

6640 Lunderskov

Denmark

Tel: +45 99585600

Fax: +45 99585636

Personne à contacter

LFH

Adresse e-mail

info@ttwoodcare.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

22-09-2016

Version de la fiche de données de sécurité

3.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4; H302

Skin Sens. 1; H317

Eye Dam. 1; H318

Muta. 2; H341

STOT RE 2 (oral); H373

Aquatic Chronic 2; H411

Une explication totale des phrases H se trouve au point 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Danger

▼ Risques, etc.

Nocif en cas d'ingestion. (H302)

Peut provoquer une allergie cutanée. (H317)

Provoque des lésions oculaires graves. (H318)

Susceptible d'induire des anomalies génétiques. (H341)

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (H373)

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (H411)

Sécurité	Généraux	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. (P101). Tenir hors de portée des enfants. (P102).
	Prévention	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. (P270). Porter gants de protection/protection des yeux. (P280).
	Intervention	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/docteur. (P310). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338).
	Stockage Élimination	- Éliminer le contenu/récipient dans à une installation d'élimination des déchets agréée. (P501).

Contient

-

2.3. Autres dangers

-

Autre étiquetage

-

Autre

Marquage sensible.

COV

-

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

▼ 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM:	2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 64265-57-2 N° CER: 264-763-3 N° REACH: 01-2119963929-15-0000
CONTENANCE:	95-100%
CLP CLASSIFICATION:	Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Eye Dam. 1, Muta. 2, STOT RE 2, Aquatic Chronic 2 H302, H317, H318, H341, H373, H411

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

Autres informations

-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

▼ Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Faites aussitôt appel à un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, contactez immédiatement un médecin et montrez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Donnez au blessé de l'eau à boire si la personne est consciente. N'essayez JAMAIS de faire vomir à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge. Prévenez les chocs en gardant le blessé au chaud et au calme. Pratiquez la respiration artificielle si la respiration s'arrête. En cas d'évanouissement; mettez le blessé en position latérale de sécurité Appelez une ambulance.

Brûlure

Non utilisable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines. Le système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune particulière

5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

▼ 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evitez le contact direct avec le produit répandu. Evitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc. En cas de fuite dans l'environnement, prévenez aussitôt les autorités compétentes locales. Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Disposez éventuellement des récipients collecteurs pour empêcher les fuites dans l'environnement. Voir le passage "Equipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle. Evitez le contact direct avec le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Température de stockage

Stocker à l'abri du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Pas d'informations

DNEL / PNEC

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 1,62 mg/m³

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 8,4 mg/m³

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à court terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 11,1mg/m³

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets locaux à court terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,023mg/kg bw/d

Exposure: Dermique

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,417mg/cm²

Exposure: Dermique

Durée d'exposition Effets locaux à court terme - travailleurs

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,972 mg/m³

Exposure: Inhalation

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

DNEL (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,278mg/kg bw/d

Exposure: Oral

Durée d'exposition Effets systématiques à long terme - population globale

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 5.5 µg/l

Exposure: Eau douce

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0.55 µg/l

Exposure: Eau de mer

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 10 mg/l

Exposure: Usine de traitement des eaux usées

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 3.315 µg/kg

wwt

Exposure: Terre

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,0066mg/kg dwt
Exposure: Sédiments en eau douce

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 0,003mg/kg dwt
Exposure: Sédiment en eau de mer

PNEC (2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoyl,oxy,methyl,butyl,3-,2-methylaziridin-1-yl,propanoate): 55 µg/l
Exposure: Emission intermittente

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Ne pas faire recirculer l'air extrait contenant les substances. Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous lors du travail avec le produit que du matériel d'endiguement se trouve à proximité immédiate. Utilisez éventuellement des cuvettes lorsque vous travaillez.

Equipement de protection personnel



Généralités

N'utilisez que les équipement de protection marqués CE.

Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

Peau et corps

Utilisez des vêtements de travail particuliers. Utilisez éventuellement des vêtements de protection pour un travail de plus longue durée avec le produit.

Mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile. Voir les instructions du fabricant

Yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Jaune pâle
Odeur	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Viscosité	Aucune information disponible
Masse volumique (g/cm ³)	1,08
Modification d'état et vapeurs	
Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie	
Point d'inflammation °C	>100

Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Auto-inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (Vol %)	Aucune information disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau	Soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible
----------------------------------	-------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-...	Rat	LD50	Oral	2038mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
-----------	--------	------	-------	--------

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-...	Algues	EC50	72	3,8mg/l
2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-...	Daphnie	EC50	48	81mg/l
2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-...	Poisson	LC50	96	>100mg/l
2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-...	Algues	NOEC	72	0,92mg/l
2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-...	Daphnie	NOEC	48	22mg/l
2,2-Bis,3-,2-methylaziridin-1-...	Poisson	NOEC	96	100mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Aucune information disponible			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
Aucune information disponible			

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.
Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

-

Mises en garde

-

Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 – 14.4

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg

ADR/RID

14.1. Numéro ONU	-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-
14.4. Groupe d'emballage	-
Notes	-
Code de restriction en tunnels	-

IMDG

UN-no.	-
Proper Shipping Name	-
Class	-
PG*	-
EmS	-
MP**	-
Hazardous constituent	-

IATA/ICAO

UN-no.	-
--------	---

Proper Shipping Name -
Class -
PG* -

14.5. Dangers pour l'environnement

The environmentally hazardous substance mark is not required when transported in sizes of ≤5 L or ≤ 5 kg

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Le produit ne doit pas être utilisé professionnellement par des jeunes de moins de 18 ans. Voir le décret de la commission du travail n° 239 du 6 avril 2005 sur le travail des jeunes pour d'éventuelles exceptions. Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

Demandes de formation spécifique

-

Autre

-

Sources

DIRECTIVE 92/85/CEE DU CONSEIL Concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail. Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP)

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations»

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

Autre



Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.
L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.
Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.
Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par

LFH

Date de la dernière modification importante

27-03-2016

Date de la dernière modification légère

27-03-2016

ALPHAOMEGA. Licens nr.:3203384566, 6.1.4
www.chymeia.com